



PROCES VERBAL D'INVENTAIRE

du DIX HUIT FEVRIER
DEUX MILLE VINGT SIX

DEMANDEUR :

TRIBUNAL DE COMMERCE
34, Rue de Strasbourg BP 265
à CARCASSONNE (11000).

S.E.L.A.R.L.
AUXILIA JURIS
COMMISSAIRES DE JUSTICE ASSOC.
76 Allée d'Iéna
11000 CARCASSONNE
Tél. : 04.68.25.03.31
Fax : 04.68.71.05.60
paiement CB en ligne
<https://www.auxiliajuris.fr>
SIRET : 504 120 635 00025

dossier n° 6071631



S.E.L.A.R.L.
AUXILIA JURIS
Commissaires de Justice assoc.
76 Allée d'Iéna
11000 CARCASSONNE
Tél. : 04.68.25.03.31
Fax : 04.68.71.05.60
paiement CB en ligne
<https://www.auxiliajuris.fr>
SIRET : 504 120 635 00025

PROCES VERBAL D'INVENTAIRE

Dressé le DIX HUIT FEVRIER
DEUX MILLE VINGT SIX

Références à Rappeler :

6071631/INV/CP

A LA DEMANDE DE :

TRIBUNAL DE COMMERCE, dont le siège social est situé 34, Rue de Strasbourg, BP 265 à CARCASSONNE (11000), agissant poursuites et diligences de son Président en exercice, domicilié en cette qualité audit siège social .

Elisant domicile en notre Etude.

AGISSANT EN VERTU D'Un jugement en matière de liquidation judiciaire rendu par le Tribunal de commerce de CARCASSONNE en date du 21 janvier 2026

Nous commettant à l'effet de procéder à l'inventaire de l'actif mobilier, des garanties qui le grèvent et d'une prise du patrimoine de :

S.A.R.L. GARAGE AUTO 11
4 AVENUE DE L'ETANG

11800 AIGUES VIVES

Déférant à cette réquisition,

Selarl AUXILIA JURIS, Huissiers de Justice associés domiciliée 76 Allée d'Iéna 11000 CARCASSONNE l'un d'eux soussigné ;

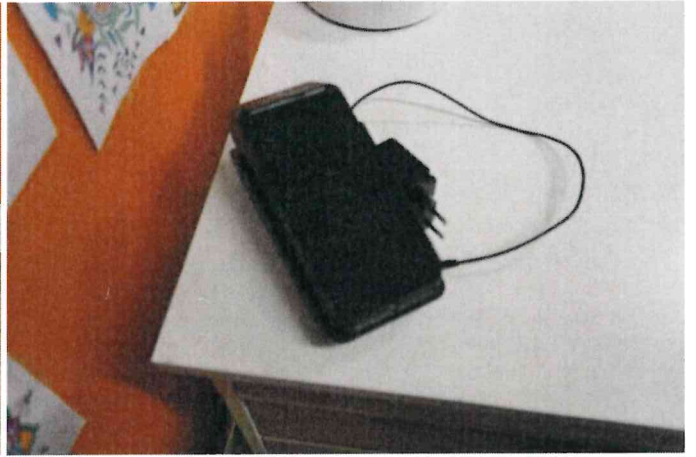
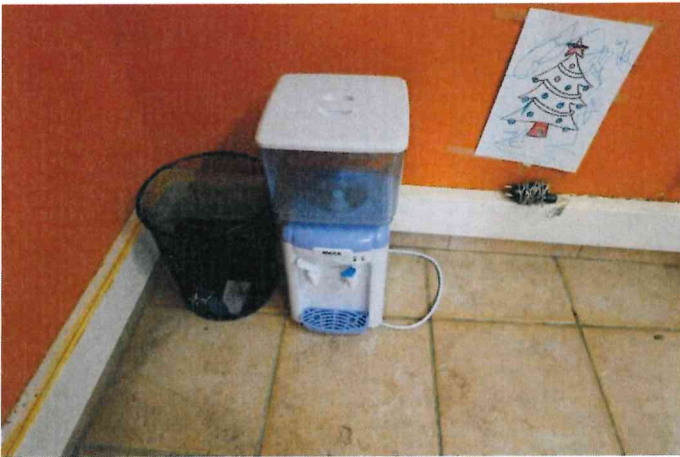
Me suis transporté où là étant, en présence de Mme KOMMER, je procède à l'inventaire de l'actif mobilier suivant :

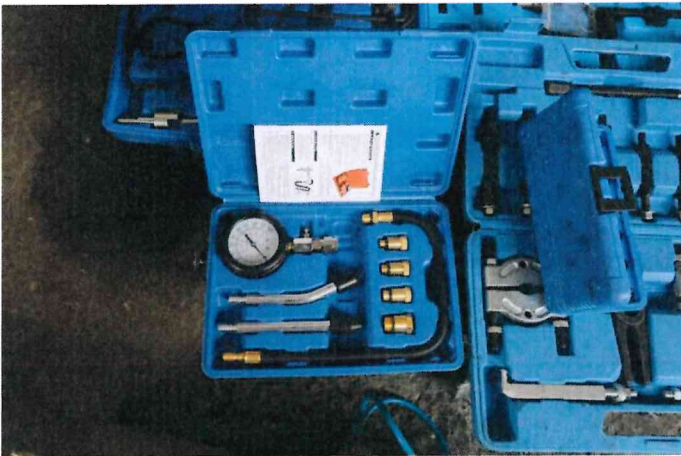
Désignation	Valeur continuation d'activité	Valeur liquidative
Bureau		
1 bureau comprenant 3 parties : 3 tiroirs, 1 porte, au centre 2 tiroirs et 1 retour (photos n° 1 et 2)		
1 imprimante de marque HP (photo n° 3)		
1 meuble bas 2 portes extérieures, 3 tiroirs centraux (photo n° 4)		
2 chaises et 1 fauteuil de direction		

1 fontaine à eau de marque JOCCA (photo n° 5)		
1 TPE BANQUE POPULAIRE (photo n° 6)	location	location
Garage		
1 réfrigérateur-congélateur de marque WHIRLPOOL (photo n° 7)		
1 bureau ancien mélaminé bois, 2 chaises visiteurs, 1 fauteuil de direction mauvais état (photo n° 8)		
1 lot stock pièces comprenant filtres à essence, filtres à gasoil (photos n° 9)		
4 coffrets de calage de distribution (photo n°10)		
1 coffret pression moteur XDH (photo n° 11)		
1 stock de pièces détachées, ampoules...sur une étagère (photo n° 12)		
1 pont élévateur de marque NUBBAUM 3,5 tonnes (photos n° 13 et 14))		
1 vérin de fosse de marque AREBOS (photo n°15))		
1 presse hydraulique 12 tonnes (photo n° 16)		
1 bac à vidange (photo n° 17)		
1 démonte-amortisseur (photo n° 18)		
1 couchette d'atelier à roulettes de marque AREBOS (photo n° 19)		
1 panneau de distribution de pièces plastique avec compartiments (photo n° 20))		
1 servante de marque ULTRA TOOLS (photo n° 21)		
1 équilibreuse pneus de marque ZIPPER (photo n° 22))		
1 démonte-pneu de marque ZIPPER (photo n° 23)		
1 compresseur 100 litres de marque SCHEPPACH (photo n° 24)		
1 bidon de 200 litres de lave-glace de marque BARDHAL (photo n° 25))		

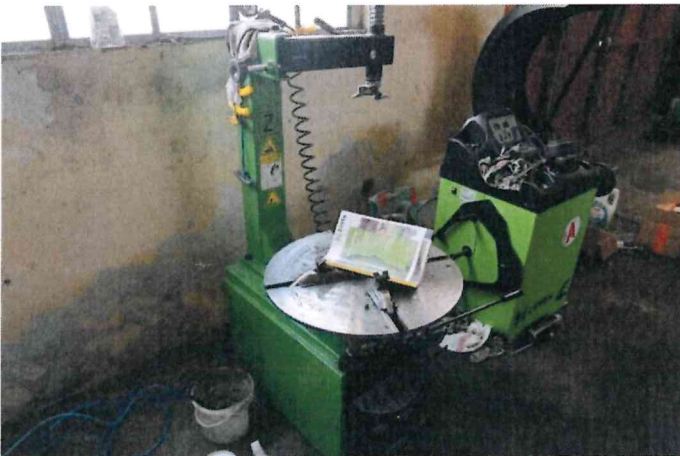
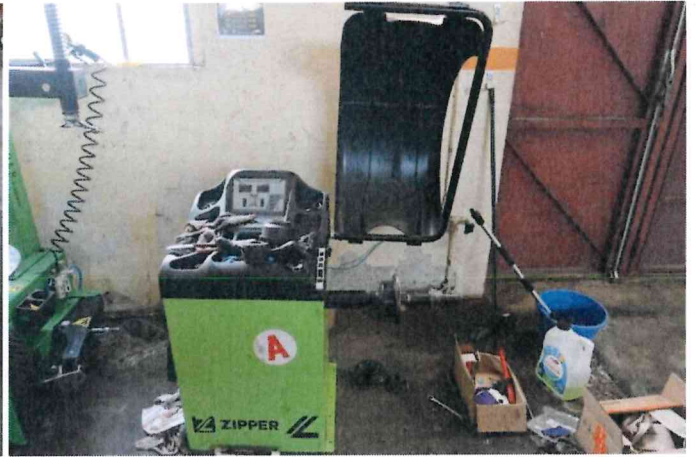
1 bras de marque MEYE et 3 cardans (photo)		
2 rotules de marque MGA (photo)		
1 bac plastiques à chiffons de marque CLEAN (photo n° 28))		
1 caisse de nettoyeur injecteur 23 exemplaires (photo n° 29)		
2 sièges automobile MERCEDES CLASSE A (photo n° 30)		
2 motos en cours de réparation et de remontage appartenant à Monsieur Patrick FAU (photo n° 31)	dépôt	dépôt
1 cric (photo n° 32)		
1 stock de pièces de MERCEDES (portières, pare-chocs avant, pare-chocs arrière) et à côté pièces de RENAULT Mégane décapotable (photo n° 33)		
1 bac à huiles de marque PACKONE 1000 litres (photo n° 34))		
1 véhicule de marque RENAULT Clio immatriculé DK-922-QM appartenant à Madame Laetitia FOUILHOUX + 1 crémaillère dans son emballage appartenant à Madame FOUILHOUX (photo n° 35)	dépôt	dépôt
Total		

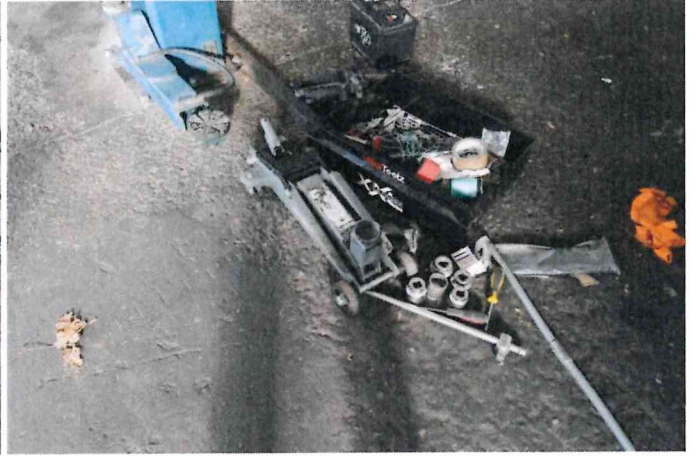














35

Ceci fait, elle nous a déclaré qu'il avait fidèlement fait décrire tout ce qui représentait son actif mobilier, réponse contre laquelle nous avons fait les plus expresses réserves. Il nous déclare en outre qu'il n'avait aucun salarié à son service.

Et de tout ce que dessus, j'ai rédigé le présent acte en deux originaux, le premier sera conservé au rang des minutes de mon Etude, le second sera remis entre les mains de la requérante afin de valoir et servir ce que de droit.

Me Pascal CHABERT
Commissaire de Justice

